

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

CODE DE L'UE : **SL00701T**

INTITULÉ DE L'UE : **Mémoire M1a**

RESPONSABLE(S) DE L'UE : **Corine Astésano**

SESSION 1

Contrôle continu

		épreuves	Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
1		1 rapport écrit sur l'état d'avancement du projet de recherche		100%	na
2					
3					
6					

Contrôle terminal

	Code	épreuves	Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
1		1 rapport écrit sur l'état d'avancement du projet de recherche		100%	na
2					

SESSION 2

(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)

Contrôle continu ET Contrôle terminal

		épreuves	Durée	Coeff.
1		1 rapport écrit sur l'état d'avancement du projet de recherche		100%
2				
3				
6				

Informations complémentaires

--

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

CODE DE L'UE : **SL0A702T**

INTITULÉ DE L'UE : **Phonologie et morphologie : données et modèles**

RESPONSABLE(S) DE L'UE : **Jean-Michel Tarrier**

SESSION 1

SESSION 2

(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)

Contrôle continu

		épreuves	Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
1	Phonologie (Resp : J.-M. Tarrier) (50%)	1 dossier obligatoire	na	100% (de la thématique)	Oui
2					
3					
4	Morphologie (Resp : F. Montermini) (50%)	1 compte-rendu de lecture	na	20% (de la thématique)	Oui (moyenne de la thématique)
5		1 dossier écrit avec présentation orale	na	80% (de la thématique)	
6					

Contrôle continu ET Contrôle terminal

		épreuves	Durée	Coeff.
1	Phonologie (Resp : J.-M. Tarrier) (50%)	1 dossier obligatoire	na	100% (de la thématique)
2				
3				
4	Morphologie (Resp : F. Montermini) (50%)	1 compte-rendu de lecture de 2 pages	na	20% (de la thématique)
5		1 dossier écrit obligatoire, avec présentation orale. En cas d'impossibilité, la présentation orale pourra être remplacée par un deuxième compte-rendu de lecture.	na	80% (de la thématique)
6				

Contrôle terminal

		épreuves	Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
1	Phonologie (Resp : J.-M. Tarrier) (50%)	1 dossier obligatoire	na	100% (de la thématique)	oui
2					
3	Morphologie (Resp : F. Montermini) (50%)	1 compte-rendu de lecture de 2 pages	na	20% (de la thématique)	Oui (moyenne de la thématique)
4		1 dossier écrit obligatoire, avec présentation orale. En cas d'impossibilité, la présentation orale pourra être	na	80% (de la thématique)	

Informations complémentaires

Chacun des thèmes représente 50% de la note de l'UE
Attention : Le <u>report de note</u> ne concerne que le report de la <u>moyenne</u> obtenue à une des deux thématiques

NB : Une absence à une épreuve implique la mention « absent » et la note 0 dans le calcul de la moyenne de l'UE. La note de l'UE résulte du calcul de la moyenne arithmétique entre les notes obtenues aux différentes épreuves, chacune affectée de son coefficient. Les épreuves ne sont en aucun cas capitalisables : seule l'UE validée (note supérieure ou égale à 10) est capitalisée et définitivement acquise. Pour les épreuves reportables, la note de session 1 est reportée en session 2 si elle est égale ou supérieure à 10/20. Les conditions de validation des UE, semestres, années et diplômes sont explicitées dans la charte du contrôle des connaissances.

		remplacée par un deuxième compte-rendu de lecture.				
--	--	--	--	--	--	--

NB : Une absence à une épreuve implique la mention « absent » et la note 0 dans le calcul de la moyenne de l'UE. La note de l'UE résulte du calcul de la moyenne arithmétique entre les notes obtenues aux différentes épreuves, chacune affectée de son coefficient. Les épreuves ne sont en aucun cas capitalisables : seule l'UE validée (note supérieure ou égale à 10) est capitalisée et définitivement acquise. Pour les épreuves reportables, la note de session 1 est reportée en session 2 si elle est égale ou supérieure à 10/20. Les conditions de validation des UE, semestres, années et diplômes sont explicitées dans la charte du contrôle des connaissances.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

CODE DE L'UE : **SL0B702T**

INTITULÉ DE L'UE : **Syntaxe expérimentale**

RESPONSABLE(S) DE L'UE : **Juliette Thuilier**

SESSION 1

Contrôle continu

		Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
	épreuves			
1	1 examen pendant la période des examens	2h	40%	oui
2	1 dossier	-	60%	

Contrôle terminal

		Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
	Code	épreuves		
1		1 dossier	-	100%
				na

SESSION 2

(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)

Contrôle continu ET Contrôle terminal

			Durée	Coeff.
	Code	épreuves		
1		1 examen	2h	50%
2		1 dossier	-	50%

Informations complémentaires

--

UFR _____ LLCE _____

Département _____ Sciences du langage _____

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

CODE DE L'UE : **SL0C702T**

INTITULÉ DE L'UE : **Temps et aspect : des langues à la cognition**

RESPONSABLE(S) DE L'UE : **Myriam BRAS**

SESSION 1

SESSION 2

(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)

Contrôle continu

Contrôle continu ET Contrôle terminal

		épreuves	Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
1					non
2		Epreuve écrite + dossier facultatif	1h30	100% Ou 60% écrit + 40% dossier	
3					

	Code	épreuves	Durée	Coeff.
1		Epreuve en ligne	30'	100%
2				
3				

Contrôle terminal

Informations complémentaires

	Code	épreuves	Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
1					

--

NB : Une absence à une épreuve implique la mention « absent » et la note 0 dans le calcul de la moyenne de l'UE. La note de l'UE résulte du calcul de la moyenne arithmétique entre les notes obtenues aux différentes épreuves, chacune affectée de son coefficient. Les épreuves ne sont en aucun cas capitalisables : seule l'UE validée (note supérieure ou égale à 10) est capitalisée et définitivement acquise. Pour les épreuves reportables, la note de session 1 est reportée en session 2 si elle est égale ou supérieure à 10/20. Les conditions de validation des UE, semestres, années et diplômes sont explicitées dans la charte du contrôle des connaissances.

2		Epreuve en ligne + dossier facultatif	1h	100% Ou 60% écrit + 40% dossier	non	
4						

NB : Une absence à une épreuve implique la mention « absent » et la note 0 dans le calcul de la moyenne de l'UE. La note de l'UE résulte du calcul de la moyenne arithmétique entre les notes obtenues aux différentes épreuves, chacune affectée de son coefficient. Les épreuves ne sont en aucun cas capitalisables : seule l'UE validée (note supérieure ou égale à 10) est capitalisée et définitivement acquise. Pour les épreuves reportables, la note de session 1 est reportée en session 2 si elle est égale ou supérieure à 10/20. Les conditions de validation des UE, semestres, années et diplômes sont explicitées dans la charte du contrôle des connaissances.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

CODE DE L'UE : **SL0D702T**

INTITULÉ DE L'UE : **Apprentissage d'une langue seconde et bilinguisme**

RESPONSABLE(S) DE L'UE : **Barbara Köpke**

SESSION 1

SESSION 2

(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)

Contrôle continu

Contrôle continu ET Contrôle terminal

		épreuves	Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
1	B. Köpke et C. Granget 100%	Examen sur table	1h30	100%	na

	Code	épreuves	Durée	Coeff.
1	B. Köpke et C. Granget 100%	Examen sur table OU Dossier	1h30	100%
2			na	100%
3				

Contrôle terminal

Informations complémentaires

	Code	épreuves	Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
1	B. Köpke 100%	Dossier à rendre	-	100%	na
2					

--

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

CODE DE L'UE : **SL0E702T**

INTITULÉ DE L'UE :

Fondements, méthodes et pratiques de la sociolinguistique

RESPONSABLE(S) DE L'UE : **Jean-Michel Tarrier**

SESSION 1

SESSION 2

(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)

Contrôle continu

		épreuves	Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
1	Sociolinguistique (Resp : J.-M. Tarrier) (100%)	1 dossier obligatoire accompagné de sa présentation orale.	na	40%	Oui
2		1 épreuve écrite obligatoire en fin de semestre	20mn	60%	
3					

Contrôle continu ET Contrôle terminal

	Code	épreuves	Durée	Coeff.
1	Sociolinguistique (Resp : J.-M. Tarrier) (100%)	1 dossier obligatoire accompagné de sa présentation orale.	na	40%
2		1 épreuve écrite obligatoire	20mn	60%
3				

Contrôle terminal

	Code	épreuves	Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
1					
2					
4					

Informations complémentaires

L'UE ne peut être suivie qu'en contrôle continu.
--

UFR _____LLCE_____

Département _____Sciences du langage_____

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

CODE DE L'UE : **SL0G702T**

INTITULÉ DE L'UE : **Neuropsycholinguistique**

RESPONSABLE(S) DE L'UE : **Barbara Köpke**

SESSION 1

SESSION 2

(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)

Contrôle continu

		épreuves	Durée	Coef f.	Report de note à la seconde session
1	Thème 1 B. Köpke 100%	Examen sur table	1h30	100 %	na
2					
3					

Contrôle continu ET Contrôle terminal

	Code	épreuves	Durée	Coeff.
1	Thème 1 B. Köpke 100 %	Examen sur table OU	1h30	100 %
2		Dossier à rendre	-	
3				

Contrôle terminal

	Code	épreuves	Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
1	Thème 1	Examen sur table OU	1h30	100 %	

Informations complémentaires

--

2	B. Köpke 100%	Dossier à rendre	-		na	
---	------------------	------------------	---	--	----	--

NB : Une absence à une épreuve implique la mention « absent » et la note 0 dans le calcul de la moyenne de l'UE. La note de l'UE résulte du calcul de la moyenne arithmétique entre les notes obtenues aux différentes épreuves, chacune affectée de son coefficient. Les épreuves ne sont en aucun cas capitalisables : seule l'UE validée (note supérieure ou égale à 10) est capitalisée et définitivement acquise. Pour les épreuves reportables, la note de session 1 est reportée en session 2 si elle est égale ou supérieure à 10/20. Les conditions de validation des UE, semestres, années et diplômes sont explicitées dans la charte du contrôle des connaissances.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

CODE DE L'UE : **SL00707T**

INTITULÉ DE L'UE : **Méthodologie de la recherche expérimentale**

RESPONSABLE(S) DE L'UE : **Corine Astésano**

SESSION 1

SESSION 2

(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)

Contrôle continu

		épreuves	Durée	Coef f.	Report de note à la seconde session
1	(Resp : Corine Astésano)	1 dossier écrit		50%	non
2		1 oral en groupe	15'	50%	
3					

Contrôle continu ET Contrôle terminal

	Code	épreuves	Durée	Coeff.
1	(Resp : Corine Astésano)	1 dossier à déposer sur iris		100%
2				
3				

Contrôle terminal

	Code	épreuves	Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
1	(Resp : Corine Astésano)	1 dossier à déposer sur iris		100%	na
2					

Informations complémentaires

--

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

CODE DE L'UE : **SL00801T**

INTITULÉ DE L'UE : **Mémoire M1b**

RESPONSABLE(S) DE L'UE : **Corine Astésano**

SESSION 1

Contrôle continu

				Report de note à la seconde session
	épreuves	Durée	Coeff.	
1	Mémoire écrit et soutenance orale	20 min	100%	na
2				
3				

Contrôle terminal

			Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
	Code	épreuves			
1		Mémoire écrit et soutenance orale	20 min	100%	na
2					

SESSION 2

(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)

Contrôle continu ET Contrôle terminal

	Code	épreuves	Durée	Coeff.
1		Mémoire écrit et soutenance orale	20 min	100%
2				
3				

Informations complémentaires

--

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

CODE DE L'UE : SL0A802T
INTITULÉ DE L'UE : Catégories et structures linguistiques de l'espace
RESPONSABLE(S) DE L'UE : Dejan Stosic

SESSION 1

SESSION 2

(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)

Contrôle continu

		épreuves	Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
1	(Resp : Dejan Stosic)	1 épreuve écrite	1h30	100%	na
2		OU			
3		1 dossier à rendre		100%	

Contrôle continu ET Contrôle terminal

	Code	épreuves	Durée	Coeff.
1	(Resp : Dejan Stosic)	1 épreuve écrite	1h30	100%
2		OU		
3		1 dossier à rendre		100%

Contrôle terminal

	Code	épreuves	Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
1	(Resp : Dejan Stosic)	1 épreuve écrite OU	1h30	100%	na
2		1 dossier à rendre		100%	

Informations complémentaires

--

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

CODE DE L'UE : **SLOB802T**

INTITULÉ DE L'UE : **Prosodie**

RESPONSABLE(S) DE L'UE : **Corine Astésano**

SESSION 1

SESSION 2

(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)

Contrôle continu

		épreuves	Durée	Coef f.	Report de note à la seconde session
1	Prosodie (Resp : Corine Astésano) (100%)	1 dossier	-	100 %	na
2					
3					

Contrôle continu ET Contrôle terminal

	Code	épreuves	Durée	Coeff.
1	Prosodie (Resp : Corine Astésano) (100%)	1 dossier	-	100%
2				
3				

Contrôle terminal

	Code	épreuves	Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
1	Prosodie (Resp : Corine Astésano) (100%)	1 dossier	-	100%	na
2					

Informations complémentaires

--

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

CODE DE L'UE : **SLOC802T**

INTITULÉ DE L'UE : **Sémantique : culture et cognition**

RESPONSABLE(S) DE L'UE : **Régis Missire**

SESSION 1

Contrôle continu

	épreuves	Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
1	1 présentation orale d'article		50%	non
2	1 épreuve écrite pendant la période d'examen	1h	50 %	
3				

Contrôle terminal

	Code	épreuves	Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
1		1 épreuve écrite pendant la période d'examen	1H	100%	na
2					

SESSION 2

(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)

Contrôle continu ET Contrôle terminal

	Code	épreuves	Durée	Coeff.
1		1 épreuve écrite	1h	100%
2				
3				

Informations complémentaires

--

UFR _____LLCE_____

Département _____Sciences du langage_____

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

CODE DE L'UE : **SLOD802T**

INTITULÉ DE L'UE : **Apprentissage de la lecture et de l'écriture**

RESPONSABLE(S) DE L'UE : **Christiane Soum**

SESSION 1

SESSION 2

(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)

Contrôle continu

		Durée	Coef f.	Report de note à la seconde session
	épreuves			
1	Thème 1 (Resp : Ch Soum)	1 dossier à déposer sur iris	100 %	na
2				
3				

Contrôle continu ET Contrôle terminal

	Code	épreuves	Durée	Coeff.
1	Thème 1 (Resp : Ch Soum)	1 dossier à déposer sur iris		100%
2				
3				

Contrôle terminal

	Code	épreuves	Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
1	Thème 1	1 dossier à déposer sur iris		100%	

Informations complémentaires

--

2	(Resp : Ch Soum)			na	
---	---------------------	--	--	----	--

NB : Une absence à une épreuve implique la mention « absent » et la note 0 dans le calcul de la moyenne de l'UE. La note de l'UE résulte du calcul de la moyenne arithmétique entre les notes obtenues aux différentes épreuves, chacune affectée de son coefficient. Les épreuves ne sont en aucun cas capitalisables : seule l'UE validée (note supérieure ou égale à 10) est capitalisée et définitivement acquise. Pour les épreuves reportables, la note de session 1 est reportée en session 2 si elle est égale ou supérieure à 10/20. Les conditions de validation des UE, semestres, années et diplômes sont explicitées dans la charte du contrôle des connaissances.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

CODE DE L'UE : **SLOE802T**

INTITULÉ DE L'UE : **Dysfonctionnements langagiers**

RESPONSABLE(S) DE L'UE : **Christiane Soum et Aurélie Pistono**

SESSION 1

Contrôle continu

	épreuves	Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
1	1 épreuve écrite	1h30	100%	/
2				
3				
4				
5				
6				

Contrôle terminal

	Code	épreuves	Durée	Coeff.
1		1 épreuve écrite	1h30	100 %
2		ou un dossier		100%
3				/
4				

SESSION 2

(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)

Contrôle continu ET Contrôle terminal

	Code	épreuves	Durée	Coeff.
1		1 dossier		100 %
2				
3				
4				
5				
6				

Informations complémentaires

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

CODE DE L'UE : **SL00805T**

INTITULÉ DE L'UE : **Méthodologie. Statistiques**

RESPONSABLE(S) DE L'UE : **Anna Marczyk Buklaha**

SESSION 1

SESSION 2

(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)

Contrôle continu

	épreuves	Durée	Coeff.	Report de note à la seconde session
1	Épreuve écrite à mi-semester	20mn	25 %	oui
2	Dossier	-	75 %	
3				

Contrôle continu ET Contrôle terminal

	Code	épreuves	Durée	Coeff.
1		Test en ligne	20mn	25 %
2		Dossier	-	75 %
3				

Contrôle terminal

	Code	épreuves	Durée	Coeff.
1		Test en ligne	20mn	25 %
2		Dossier	-	75 %

Informations complémentaires

--